

Christophe Chartier, un Sarthois chef-pâtissier de profession, se présente comme une personne ordinaire. Pourtant, le défi qu'il tentera de relever du 2 au 25 mai 2025 a tout d'extraordinaire : courir 24 marathons en 24 jours, dans 24 communes de la Sarthe. Un exploit qui se veut solidaire, au nom de l'association CIME, qui milite pour la reconnaissance du handicap invisible.

Coureur longue distance depuis une dizaine d'années, Christophe Chartier n'en est pas à son coup d'essai. En 2019, le Sarthois boucle son tour de la Sarthe en courant sous l'égide de l'association « Vaincre Parkinson ». Ce premier défi ayant été un réel succès, le coureur souhaite désormais renouveler l'expérience, cette fois en vertu de l'association CIME qui lutte pour la reconnaissance des handicaps invisibles. « **Ce n'est pas une course, je ne veux pas battre de record. Je veux juste faire la distance marathon dans les 24 communes et représenter l'association** », précise Christophe Chartier.





Un entraînement intensif

Parcourir 24 marathons en 24 jours représente une distance de plus de 1 000 km. Réaliser cet exploit nécessite ainsi une préparation calibrée et adaptée. Le coureur, suivi par deux entraîneurs, se discipline autour de 6 entraînements par semaines. Très variés, ces derniers se traduisent par des séances de vélo, de course à pied, de gainage, et de renforcement musculaire. Un rythme intensif que le chef-pâtissier doit faire cohabiter avec sa profession, déjà bien chronophage.

« Pendant ce défi, je penserai à l'association CIME et aux malades qu'elle soutient »

Cette préparation consciencieuse met toutefois en confiance le coureur, qui, malgré l'énormité du défi, peut compter sur sa volonté, son entraînement et ses coachs pour l'aider à concrétiser cet exploit. **« Je suis motivé à réaliser ce défi. Lorsque je serai en difficulté, je penserais à l'association et aux malades qu'elle représente et soutient. Si ces derniers n'ont pas choisi leur maladie, je veux choisir de courir pour eux »**, conclut le Sarthois.

Texte : Jade CABARET.

Photos transmises par Christophe Chartier.

Pour en savoir plus sur l'association CIME, pour la reconnaissance du handicap invisible

: <https://www.helloasso.com/associations/cime-sarthe><https://www.helloasso.com/associations/cime-sarthe>



Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)